

**SERVICES MUNICIPAUX**

<b>Site web:</b> →	<b>www.saint-isidore.net</b>
<b>Courriel:</b> →	<b>info@saint-isidore.net</b>
<b>Administration Municipalité:</b> →	<b>882-5670</b>
<b>Télécopieur:</b> →	<b>882-5902</b>
<b>Services d'urgence:</b> →	<b>9-1-1</b>
<i>Incendie, ambulance et police</i>	
Cellulaire: →	<b>*4141</b>
<b>Aréna:</b> →	<b>882-5130</b>

**SOMMAIRE**

Nouvelles municipales . . . . .	page 1
Passeport Travail de Beauce . . . . .	page 4
Patinage artistique . . . . .	page 4
Sécurité des incendies . . . . .	page 5
MRC de La Nouvelle-Beauce . . . . .	page 6
Chevaliers de Colomb . . . . .	page 8
Cercle des Fermières . . . . .	page 8
Club FADOQ . . . . .	page 8
Sûreté du Québec . . . . .	page 9
Société canadienne du cancer . . . . .	page 10
Tel-Écoute . . . . .	page 10
Brebis et Agnelets de Jésus . . . . .	page 10
Annonces classées . . . . .	page 11

DATE DE TOMBÉE: 22 octobre 2008

**MAISON DES JEUNES**

Si tu as entre 11 et 17 ans, viens faire ton tour à la Maison des Jeunes de Saint-Isidore.

**HORAIRE**

Vendredi:	19h00 à 23h00
Samedi :	13h00 à 17h00
	19h00 à 23h00
Dimanche :	13h00 à 17h00

Tél. : 418 882-5852

Animatrices : Anabel Couture et Cindy Guillemette

Le Conseil d'administration : Claude Guillemette, Annie Guay, Lucie Allen, Caroline Guay, Lucie Roy, Amélie Couture, Josée Blanchette et Roger Tremblay.

**MAISON DES JEUNES – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'assemblée générale de la MDJ se tiendra vendredi le 17 octobre 2008 à 19h30 à la Maison des Jeunes. Soyez tous au rendez-vous.

**NOUVELLES MUNICIPALES**

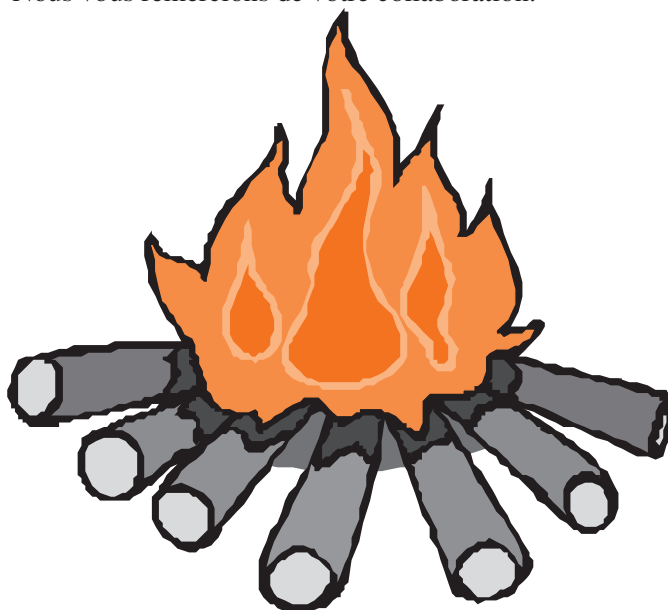
**RAPPEL – PERMIS DE FEU OBLIGATOIRE**

Afin de se conformer à la loi du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la municipalité de Saint-Isidore a dû réviser la procédure d'émission des permis de feu.

Les permis de feu seront émis dans un délai de 48 heures. Chaque permis de feu devra être accompagné de photos prises par l'inspecteur municipal, son remplaçant ou un membre du service des incendies et sera signé par l'un d'eux.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'avoir en mains un permis de feu réglementaire et que de contrevenir à la loi du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs vous expose à des amendes très sévères.

Nous vous remercions de votre collaboration.



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Comme l'an passé et ce, à compter du 1<sup>er</sup> octobre, la collecte des ordures ménagères se fera à toutes les deux semaines pour la période hivernale, soit jusqu'à la fin mai.

Voici un petit rappel de l'horaire :

- La semaine de la collecte des ordures résidentielles du **mardi**, les ordures des commerces des secteurs concernés sont ramassées en même temps.
- La semaine de la collecte des ordures résidentielles du **mercredi**, les ordures des commerces des secteurs concernés sont ramassées en même temps.
- La semaine où il n'y a pas de collecte pour les ordures résidentielles, les ordures pour les commerces **de tout le territoire de la municipalité** sont ramassées le mardi.

## PROTECTION D'ARBRES ET ARBUSTES

Les préparatifs pour la saison hivernale débuteront bientôt. Afin d'éviter que les arbres et arbustes soient endommagés lors du déneigement, la municipalité suggère fortement à la population de les protéger adéquatement, ce qui limitera les dégâts à la fonte des neiges. Nous vous remercions de votre collaboration.

## RAPPEL – RECHERCHE DE PHOTOS

Nous sommes présentement à la recherche de photos de maires de Saint-Isidore. Si vous possédez une photo d'un de vos ancêtres qui a déjà été maire du village ou de la paroisse, nous aimerions vous l'emprunter pour réaliser un projet portant sur l'historique des maires de la municipalité. Pour ce faire, vous pouvez apporter votre photo à la municipalité ou contacter madame Guylaine Blais au 418-882-5056.

Merci de votre collaboration.



## SÉANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2008

*Les décisions suivantes découlent de la séance régulière du 2 septembre 2008*

### Transport collectif

Le conseil informe la MRC de La Nouvelle-Beauce que la municipalité de Saint-Isidore renonce au préavis de 90 jours prévus à l'article 10 du Code municipal et consent à ce que la MRC déclare compétence en matière de transport collectif.

### Dépôt de soumissions

Achat de sel à déglacer : Le conseil octroie le contrat d'achat de sel à déglacer les chemins pour la saison 2008-2009 à la compagnie Mines Seleine Itée, au coût de 97,74 \$ la tonne métrique, incluant les taxes et la livraison à Saint-Isidore.

Achat de sable abrasif : Le conseil octroie le contrat de fourniture de sable abrasif d'hiver à R.C.Roy inc., au prix de 3,16 \$ la tonne métrique pour la saison 2008-2009 et 3,28 \$ la tonne métrique pour la saison 2009-2010, incluant les taxes et le chargement.

### Demande de soumissions – nettoyage de puisards

Le conseil de la municipalité de Saint-Isidore a demandé des soumissions sur invitation pour le nettoyage des puisards en automne 2008.

### Inspection municipale

Le conseil a autorisé Entreprises paysagistes Jamo inc. à effectuer des travaux d'ensemencement hydraulique, avec matelas de paille anti-érosion, à la route Maranda, au coût de 2 488,89 \$ incluant les taxes, et ce, sous la supervision de l'inspecteur municipal.

### Mise aux normes des installations septiques

Le conseil informe la MRC de La Nouvelle-Beauce que la municipalité de Saint-Isidore accepte d'adhérer à la future entente intermunicipale relative à la mise aux normes des installations septiques.

## Sécurité des incendies

Demands du directeur : Le conseil de la municipalité autorise la réparation de 2 bornes fontaine situées aux points d'eau Couture et Maranda ainsi que du couvercle du point d'eau Lagrange, par des entrepreneurs locaux, au coût estimé de 14 786,62 \$, incluant les taxes.

Formation : Le conseil autorise la formation de 5 pompiers concernant l'entretien préventif sur l'autopompe ainsi que de 10 pompiers pour le cours «opérateur d'autopompe», au coût total de 6 151,69 \$.

## Ministère des Transports - contrat de déneigement

Le conseil de la municipalité accepte l'offre du ministère des Transports adjugeant un contrat de déneigement et déglçage d'une durée d'un an, avec possibilité d'extension pour les deux années subséquentes, au montant de 36 594,75 \$, pour la saison 2008-2009 et ce, afin d'entretenir la route du Vieux-Moulin et une partie du rang de la Rivière.

Les décisions suivantes découlent de la séance spéciale du 2 septembre 2008

## Demande de soumissions

Le conseil de la municipalité de Saint-Isidore a demandé des soumissions par appel d'offres publics dans un système électronique pour des travaux de rapiçage mécanisé dans le rang de la Grande-Ligne ouest, pour un montant de 200 000,00 \$, taxes incluses.

## AVIS PUBLIC

### PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par les présentes donné par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité de Saint-Isidore

QUE:

**Le rôle d'évaluation servant à l'imposition des taxes pour l'année 2009 est maintenant déposé au bureau municipal situé au 128, Route Coulombe, Saint-Isidore. (Veuillez prendre note que l'année 2009 est la deuxième année du rôle triennal déposé en 2008).**

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières du bureau municipal, situé au 128, Route Coulombe, Saint-Isidore.

Tout contribuable qui désire déposer une plainte à l'encontre du rôle d'évaluation foncière, aux motifs que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qui aurait dû y apparaître selon l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec, doit le faire au cours de l'exercice pour lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.

Une telle plainte doit être déposée au moyen de la formule prévue à cette fin, sous peine de rejet, à tout bureau des petites créances du Québec.

DONNÉ À Saint-Isidore,  
ce vingt-neuvième (29<sup>e</sup>)  
jour de septembre deux  
mille huit (2008).

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et  
secrétaire-  
trésorière



## Brochu, Dubois, Lajeunesse Notaires

*Un transfert  
de ferme  
se planifie  
à long terme,  
consultez-nous.*



17, ROUTE KENNEDY  
SAINT-HENRI

**882-3456**

702, BOUL. BÉGIN  
SAINT-ANSELME

**885-4400**



## AVIS PUBLIC

### PROVINCE DE QUÉBEC

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par les présentes donné par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité de Saint-Isidore

QUE:

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le lundi, 3 novembre 2008, à 20h00, à la salle du conseil située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

Lors de cette assemblée, le conseil présentera le contenu du projet de règlement suivant :

#### **Règlement no 188-2008 portant sur les usages permis dans les zones industrielles I-2 et I-4 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007 et 182-2008)**

Le projet de règlement vise à modifier le règlement de zonage afin de permettre l'entreposage à court et moyen terme de matériaux secs dans les zones industrielles I-2 et I-4.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce sixième (6<sup>e</sup>) jour du mois d'octobre deux mille huit (2008).

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

## PASSEPORT TRAVAIL DE BEAUCE

Vous êtes sans emploi. Vous trouvez le marché du travail de plus en plus exigeant. Vous ne reconnaissez plus vos forces. Vous êtes *déboussolé*.

Vous avez besoin d'aide pour réaliser un processus d'orientation, élaborer un bilan de vos compétences, prendre un recul afin de faire les bons choix, connaître les outils et les techniques de recherche d'emploi.

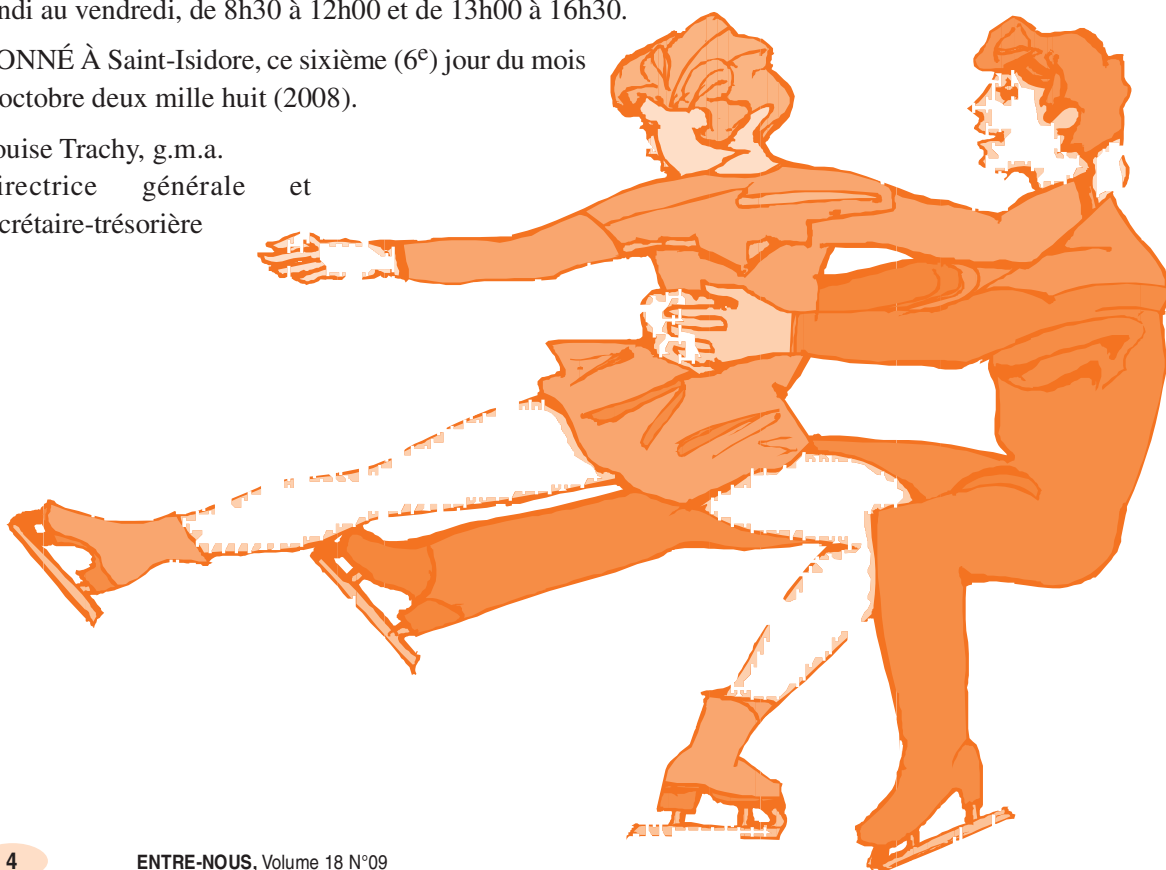
L'équipe de professionnels de **Passeport Travail de Beauce** peut répondre gratuitement à vos besoins. Contactez-nous au 418-387-7571 à Sainte-Marie.

## PATINAGE ARTISTIQUE

Dans le cadre du tournoi de balle N.A.P. qui a eu lieu la fin de semaine du 30 et 31 août 2008, nous tenons à remercier Bruno Giroux et Chantal Sylvain pour leur bénévolat. MERCI!

**ATTENTION**, très bientôt, soit **SAMEDI LE 8 NOVEMBRE**, nous viendrons frapper à votre porte pour la vente des pains. Cette campagne de financement est très importante pour nous. Merci à l'avance pour votre encouragement.

M. Larose, relationniste



## SÉCURITÉ DES INCENDIES

### OCTOBRE 2008 – LE CHANGEMENT D'HEURE, IL FAUT LE PRÉVOIR

Cette fin de semaine, le Service de sécurité incendie de Saint-Isidore et le ministère de la Sécurité publique vous invitent à vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Parce que les pompiers ont votre vie à cœur, ils vous rappellent qu'un avertisseur de fumée muni d'une pile qui fonctionne bien est un duo indissociable qui sauve des vies. Profitez donc du changement d'heure pour vérifier votre avertisseur de fumée et pour remplacer la pile au besoin.

#### *Comment vérifier votre avertisseur de fumée ?*

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

#### *Des points importants :*

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous aux indications sur le boîtier de l'avertisseur. S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile au besoin.

#### ATTENTION : Les feux de cheminée ça commence

- Avez-vous porté une attention particulière à votre cheminée avant de la chauffer?
- Avez-vous fait ramoner votre cheminée?
- Avez-vous vérifié la présence de créosote dans votre cheminée, car elle peut boucher et mettre le feu?
  - Saviez-vous qu'il est défendu de faire flamber sa cheminée?

Éric Paradis, directeur

Service de sécurité des incendies de Saint-Isidore



- Freins • Silencieux • Suspension
  - Pneus • Petits moteurs • Antirouille
- [garalfou@globetrotter.net](mailto:garalfou@globetrotter.net)

335, route du Vieux Moulin, St-Isidore (Qc) G0S 2S0

**Tél.: 418 882-5578**

**Fax: 418 882-5578**

Félicitations à M. Richard Allen,  
gagnant de notre concours  
«Prends le pouvoir en main.»

### Vous avez besoin de pneus?

C'est le moment idéal pour profiter de plusieurs  
\*rabais offerts par les manufacturiers suivants :



\* RABAIS APPLICABLE SUR CERTAINS MODÈLES

NOUS UTILISONS DES PRODUITS DE QUALITÉ DE MARQUE NATIONALE





## MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

### Survol de la séance du 16 septembre 2008

#### Imposition de droits sur les carrières et les sablières

À la suite de l'adoption du projet de loi 82 par l'Assemblée nationale du Québec, le milieu municipal devra imposer des droits aux exploitants de carrières et de sablières à compter de l'année 2009. Afin d'encadrer cette nouvelle source de revenus pour le milieu municipal, un règlement municipal devra être adopté obligatoirement à cet effet par chacune des instances municipales (municipalités locales ou MRC). Actuellement, ce dossier est toujours à l'étude à la MRC de La Nouvelle-Beauce, car plusieurs modalités de fonctionnement demandent réflexion, et chaque conseil municipal doit se positionner pour savoir si cette compétence sera sous la responsabilité des municipalités locales ou de la MRC qui agirait alors pour l'ensemble du territoire.

Pour les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements concernant cette nouvelle mesure fiscale, nous vous invitons à consulter le document d'information produit par le ministère des Affaires municipales et des Régions et disponible sous l'adresse internet suivante : [www.mamr.gouv.qc.ca/accueil.asp](http://www.mamr.gouv.qc.ca/accueil.asp).

#### Gestion de la mise aux normes des installations septiques

En fonction des réponses formulées par les municipalités du territoire, la MRC de La Nouvelle-Beauce aura un rôle d'accompagnateur auprès des municipalités afin de les soutenir dans les dossiers visant la conformité des installations septiques. Une entente entre la MRC et les municipalités locales participantes sera bientôt adoptée sur le sujet. De plus, certains documents d'information destinés aux propriétaires d'immeubles seront développés par la MRC afin de faire connaître les étapes à réaliser pour ceux qui souhaitent se doter d'installations septiques conformes ou apporter des correctifs à celles-ci. Les informations sur l'implantation, le type d'équipements requis, l'étanchéité et la performance y seront données et ce, en rappelant les obligations prévues par les normes du règlement Q2-R8 du ministère de l'Environnement dont le milieu municipal assume certaines responsabilités.

Rappelons enfin que les installations septiques déficientes constituent une des principales sources de phosphore et d'azote contribuant à la prolifération des cyanobactéries

dans les plans d'eau (flore aquatique, baignade et consommation d'eau) en plus de constituer une nuisance.

Richard Lehoux, préfet

### **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE LOGEMENTS ADAPTÉS POUR AÎNÉS AUTONOMES**

Le programme *Logements Adaptés pour Aînés Autonomes* accorde une aide financière pouvant atteindre 3 500 \$ aux personnes âgées de 65 ans ou plus, à faible revenu, qui ont besoin d'apporter des adaptations mineures à leur maison ou à leur logement afin qu'elles puissent continuer à y vivre de façon autonome et sécuritaire.

Par exemple, il peut s'agir de l'installation d'une main courante le long d'un corridor ou d'un escalier, de l'installation de barres d'appui près de la baignoire, de robinets ou de poignées plus facile à utiliser, de la pose d'interrupteurs ou prises de courants à des endroits pratiques, etc.

- Le programme s'applique uniquement à la maison ou au logement que vous occupez à titre de résidence principale;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire devra donner, par écrit, son accord à l'exécution des travaux;
- Vous devrez occuper pendant au moins 6 mois, à titre de résidence principale, le logement qui fera l'objet de l'aide financière.
- Le revenu total de votre ménage ne dépasse pas le revenu maximum admissible suivant :

1 personne ou couple	2-3 personnes (sauf couple)	4-5 personnes	6 personnes ou plus
17 000	20 500	23 000	26 000

#### **Votre logement n'est pas admissible :**

- S'il fait partie d'une HLM appartenant à la SHQ ou à un office d'habitation;
- S'il appartient à une coopérative ou à un organisme à but non lucratif dont le déficit annuel d'exploitation est subventionné par la SHQ ou par la SCHL;
- S'il est situé dans un bâtiment résidentiel ayant pour vocation principale d'héberger des personnes âgées;
- Si les travaux ont déjà été exécutés.

Pour plus d'information, contactez Jocelyn Simard à la MRC de la Nouvelle-Beauce, chargé des programmes de rénovation domiciliaire de la SHQ, au (418) 387-3444 poste 115.



# Desjardins

## Caisse populaire du Nord de la Beauce

### UN PETIT RAPPEL CONCERNANT NOS HEURES D'OUVERTURE...

#### Heures d'ouverture du siège social de Saint-Isidore et du centre de services de Scott

	Services caissiers <sup>1</sup>	Services conseils <sup>2</sup>
Lundi	10 h à 15 h	10 h à 15 h
Mardi	10 h à 15 h	10 h à 15 h
Mercredi	10 h à 15 h	10 h à 15 h 17 h à 20 h *
Jeudi	10 h à 20 h	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 15 h	10 h à 15 h

\* sur rendez-vous seulement

#### <sup>1</sup> Services caissiers

Dépôt, retrait, virement,  
paiement de factures, etc.

#### <sup>2</sup> Services conseils

Placements, financement  
Les services conseils sont aussi  
accessibles aux mêmes heures.  
Et même plus !  
Les conseillers peuvent vous  
accueillir dès 9 h tous les matins.



Siège social  
106, route du Vieux-Moulin  
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0  
Tél. : (418) 882-5678  
Sans frais : 1 866 982-5678  
Télécopieur : (418) 882-5637

Centre de services de Scott  
1060, route Kennedy  
Scott (Québec) G0S 3G0  
Tél. : (418) 387-5804  
Sans frais : 1 866 982-5678  
Télécopieur : (418) 387-6547

## CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-ISIDORE



### MESSAGE DU GRAND CHEVALIER

#### Intronisation des officiers

Le dimanche 14 septembre avait lieu à l'Église de Saint-Isidore l'intronisation des officiers des conseils de Saint-David, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald et Saint-Isidore. Plus de 100 personnes ont assisté à la cérémonie, ce qui démontre que la fraternité est toujours présente dans la chevalerie. Un grand merci à notre frère Marcel Royer pour sa disponibilité à préparer la salle à l'École Barabé.

#### Fête de la Moisson

Comme à tous les ans, une vente à l'encan a eu lieu après la messe du 14 septembre dont la **CRIÉE** était faite par notre frère Robert Guillemette. Un montant de 1 372,00 \$ a été recueilli pour la Fabrique. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont permis la réussite de cette tradition par des dons de fruits, de légumes, d'artisanat et de recettes préparés par les fermières et même d'une corde de bois offerte par monsieur Denis Royer. **Bravo à tous!**

#### Messe des défunts

Dimanche le 5 octobre, une cérémonie toute spéciale avait lieu en mémoire des défunts de l'année 2007-2008. Après la messe, un hommage était rendu aux disparus(es) en y déposant une gerbe de fleurs sur la tombe de ces derniers. Cette année, **23 personnes** ont été inhumées dans le cimetière de Saint-Isidore.

#### Billets des Oeuvres Charitables

La semaine du 19 octobre sera la période intensive de la vente des billets des Chevaliers de Colomb dont tous les profits vont à des organismes locaux et régionaux. Un grand merci à tous les vendeurs ainsi qu'à tous ceux qui les encourageront pour cette cause qui nous tient à coeur.

#### Nouvelles de nos membres

Le frère Philippe Royer est décédé à l'âge de 90 ans. Il était le doyen du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Isidore. Toutes nos condoléances à la famille éprouvée.

### RÉFLEXION DU MOIS

*La personne qui ne comprend pas votre silence...  
ne comprendra pas vos paroles!*

André Tracy, grand chevalier

## CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières Saint-Isidore tient à remercier toutes les femmes qui ont assisté à notre première rencontre de l'année. Ce fut une belle soirée au cours de laquelle nous avons pu admirer des travaux d'artisanat, partager plusieurs informations sur notre programme de l'année et savourer, à la fin de la soirée, des mets avec une touche de «bleu», tel que pain aux bleuets, muffin aux bleuets, confit d'oignons aux bleuets, etc.

**Prochaine réunion :** Le 8 octobre à 19h30 au local habituel. Artisanat : confection de linge à vaisselle et napperon. Art culinaire : nous cuisinons «orange». Invitée: madame Linda Beaudoin de la Maison Michel Sarrazin.

Si vous n'êtes pas membre du Cercle et que vous désirez participer à cette rencontre, faites-vous plaisir, notez à votre agenda notre rendez-vous du 8 octobre prochain.

Au plaisir de vous rencontrer.

Yolande Renaud

## CLUB FADOQ

### Activités du mois d'octobre

**Vendredi le 10 :** La journée «santé-prévention» a lieu cette année à Sainte-Marguerite. Trois conférences à l'horaire, spectacle avec Martin Stevens et Maxime Farago. Coût 15 \$/pers., dîner et collation inclus.

**Mardi le 14 :** Dans le cadre de la «Semaine Desjardins», dîner au restaurant Tri-Bon au coût de 5 \$, la différence étant une courtoisie de votre caisse populaire. Le tournoi de cartes a lieu comme d'habitude à 13h30 au coût de 3 \$.

**Samedi le 25 :** Soirée dansante à l'aréna, à 20h00, sous la direction musicale de Rose-Lyne Plante.

Les cours de danse en ligne et danse de groupe sont recommencés tous les vendredi soir à l'aréna avec Mariette et Guy à 19h30.

Le baseball poches recommence jeudi le 16 octobre, à l'aréna à 19h00.

Monique D. Lepage, présidente



## SÛRETÉ DU QUÉBEC

### La rentrée scolaire

La rentrée scolaire, ça veut dire près de 575 000 écoliers transportés par 9 500 véhicules sur environ un million de kilomètres chaque jour de la semaine.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des enfants, donc celle des écoliers, est une préoccupation quotidienne. C'est pourquoi dans chaque MRC desservie par la Sûreté du Québec, les policiers surveillent la vitesse aux abords des zones scolaires, le respect des arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Au début septembre, la Sûreté du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec et des services de police municipaux, ont multiplié les opérations de prévention et de surveillance. Le but était de sensibiliser les automobilistes, les écoliers, les parents ainsi que les transporteurs scolaires au rôle de chacun dans la sécurité des écoliers.

Rappelez-vous que c'est au moment de monter et de descendre de l'autobus que les enfants sont les plus vulnérables. Soyez donc vigilant en présence d'un autobus scolaire, surveillez les signaux lumineux et préparez-vous à arrêter.

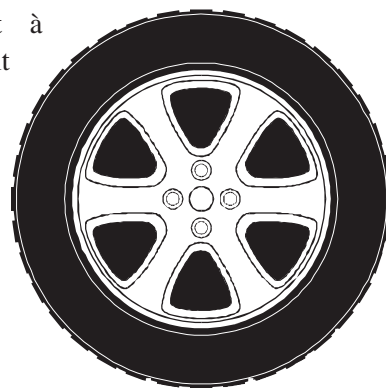
- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais (sauf si un terre-plein sépare les voies).

- Si vous circulez à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 2 points d'inaptitude et une amende de 105 \$ plus les frais.

### Les pneus d'hiver

Du 15 décembre au 15 mars de chaque année, tous véhicules de promenade, incluant les taxis, doivent être munis de pneus spécifiquement conçus pour la conduite hivernale.

Dans certains cas, la Société de l'assurance automobile du Québec peut délivrer au propriétaire ou au locateur d'un véhicule de promenade, un certificat l'autorisant à mettre en circulation ledit véhicule, sans qu'il ne soit muni de pneus spécifiquement conçus pour la conduite hivernale et ce, pour une période de sept jours.



Sûreté du Québec

## L'Heureux Lussard et Bolduc



NOTAIRES &  
CONSEILLERS JURIDIQUES

105, rue De Brébeuf, St-Lambert-de-Lauzon  
Téléphone: (418) 889-9755  
Télécopieur: (418) 889-0852

#### Spécialiste en droit AGRICOLE:

- Planification et transfert d'entreprise AGRICOLE
- Incorporation ou formation de société AGRICOLE
- Financement AGRICOLE, SFA, SCA
- Convention d'actionnaires ou d'associés
- Zonage AGRICOLE

Également

Bureaux à St-Bernard, St-Gilles  
St-Lambert, St-Patrice, St-Sylvestre

### RE/MAX FORTIN, DELAGE INC.



**Gilles Parent**  
Agent immobilier affilié  
*Pour la vente ou l'achat  
de votre maison.*

Appelez:

Rés.: 895-6644  
Cell.: 563-5477

*gilles.parent5@globetrotter.net*  
[www.gilles-parent.com](http://www.gilles-parent.com)

## SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

La Société canadienne du cancer tient à remercier chacun des sollicitateurs et les nombreux donateurs suite à la campagne tenue en juin dernier qui a permis de ramasser la somme impressionnante de 4 342,07 \$ sur le territoire de Saint-Isidore.



Un merci tout spécial à madame Jacqueline Guillemette qui, par son implication, son sens de l'initiative et son leadership, est à l'origine du succès de cette campagne.

Réjean Daigneault, coordonnateur régional  
Québec/Chaudières/Appalaches

## BREBIS ET AGNELETS DE JÉSUS

Veillez prendre note que les activités 2008-2009 commenceront très bientôt, soit dans la deuxième semaine d'octobre. Si vous désirez inscrire vos enfants, l'équipe se fera un plaisir de répondre à vos demandes.

Également, si vous avez le goût de vous impliquer en tant que berger(ère), vous êtes bienvenus(es).

«J'avais faim, j'avais soif et vous m'avez donné à manger...» (Jésus)

Pour de plus amples informations : Rachel Laliberté (882-5336) et Lisette Lehoux (882-5903).

## TEL-ÉCOUTE

*Tel-Écoute de retour à son horaire régulier*

**Vous vivez des moments difficiles et vous aimeriez en parler ?**

L'isolement c'est une souffrance muette dans notre société de performance. À travers l'écoute active, les bénévoles de Tel-Écoute amènent la personne à prendre conscience de son potentiel, de ses forces et à explorer des pistes de solutions que la personne trouvera par elle-même.

Écouter l'autre, c'est lui permettre d'exister tel qu'il est, dans sa globalité et sa dignité.

**Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive**

**7 jours / 7**

**Du lundi au vendredi  
de 18h à 4h du matin**

**Les samedis et  
dimanches de midi  
à 4h  
du matin**

**ANONYME,  
CONFIDENTIEL  
et GRATUIT**

**387-3393**



## ANNONCES CLASSÉES

### À louer

- Logement 3 1/2 à louer à l'O.M.H. de Saint-Isidore. Couple ou personne seule, 50 ans et plus, à faible revenu. Libre le 1er novembre 2008. Certains critères d'admissibilité s'appliquent. Pour informations : (418) 389-9221.

### À vendre

- Lit capitaine avec matelas Dauphin 39 po., état neuf, 150 \$. Pour information : 882-5224.
- Terrain 100 pi. (façade) x 133 pi. (profondeur) situé sur le prolongement de la rue des Merles dans le village Saint-Isidore. Pour de plus amples informations, téléphoner au 882-5822.
- Un souffleur John Deere 10/32 en bonne condition 700\$ et une scie à onglet Mastercraft 8 1/4 en bon état 50\$. Pour informations: 882-5583

### Service de couturière

- J'offre toujours le service de réparations de vos vêtements, bas de pantalons, fermetures éclair, etc. Gertrude Gagné, 2154 route Kennedy, près du Quatre-Chemins, tél. 882-5454.

### Service de garderie

La garderie de Marie-Pascale Veilleux a 3 places de disponible, soit une à temps plein et 2 autres à temps partiel, et ce immédiatement. Pour informations : 895-0889.



LOCATION DE CONTENEUR  
et RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

# Dalji

**SERVICE  
7 JOURS!**

- **Location de conteneur à déchets de construction et toiture**
- **Récupération de métaux**

### **Jimmy Doyon**

102, rue du Menuisier  
St-Isidore (Québec) G0S 2S0  
**418 955-6049 • 418 254-1472**

## Fabrication Dalji

- **Fabrication de remorques et conteneurs**



**Tél.: 418 882-0533**

### **Jimmy, Luc et David Doyon**

102, rue du Menuisier  
St-Isidore (Québec)  
G0S 2S0

## Centre de Beauté



L'Évasion



### Nancy Fournier

Propriétaire, esthéticienne, spécialiste en soin du visage et en massage de détente « fascia-esthétique ».  
Reçu pour assurance (naturothérapie)  
Diplômée 1989

## Voici vos spécialistes



### Andrée-Anne Blais

Esthéticienne, électro-lyste, spécialiste dans les soins de l'ongle « gel Bio-sculpture ».  
Diplômée 2005



### Karine Jacques

Esthéticienne  
Diplômée 2008



### Stéfany Bélanger

Massothérapeute, kinésithérapeute, orthothérapeute (massage de détente ou douleurs musculaires et articulaires).  
Reçu pour assurance.  
Disponible le mercredi de 9 h à 21 h.  
Diplômée 1998



### Dany Vaillancourt

Massothérapeute (massage de détente et thérapeutique, Suédois et lumino-énergétique).  
Reçu pour assurance.  
Disponible mardi et jeudi de 18 h à 21 h.  
Vendredi et samedi en journée.



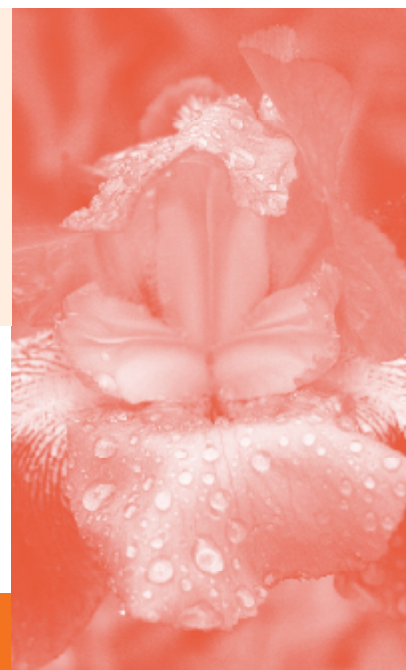
### Kathleen Auclair

Spécialiste en maquillage permanent.  
Consultation gratuite sur rendez-vous seulement.



### Bernyce Turmel

Réceptionniste, dépositaire des produits Usana.  
Mardi et mercredi 17 h à 21 h.



171, rue Sainte Geneviève  
Saint-Isidore  
Québec G0S 2S0  
Tél : (418) 882-2519

### Heures d'ouvertures

Mardi au jeudi 9 à 21 heures  
Vendredi 9 à 18 heures  
Samedi 9 à 14 heures